

La bataille des normes en **FOAD**

Difficile de s'y retrouver dans le maquis des organisations qui édictent des normes. L'affaire mérite pourtant un petit effort : les rebutantes apparences techniques et administratives de la normalisation en matière de FOAD cachent de puissants enjeux économiques. La France doit être présente sur ce chantier déterminant.

« Il est temps de renverser la tendance si nous ne voulons pas nous voir imposer des outils qui ne nous conviennent pas ! », alerte Bernard Blandin, directeur de recherche au CESI et secrétaire général du Forum français pour la formation ouverte et à distance (FFFOD). L'événement est passé inaperçu. Pourtant le 7 novembre 2009 a marqué une date importante pour le monde de la formation ouverte et à distance (FOAD). Ce jour-là, la norme européenne « management de qualité, assurance et métrologie. »¹ est entrée en application. Elle définit le cadre dans lequel doit désormais s'inscrire une démarche qualité en FOAD : à ce titre,

elle devrait impacter la formalisation des démarches en cours ou le renouvellement des certifications Afnor déjà acquises. Et comme toutes les normes émises par le Comité Européen de Normalisation (CEN), elle s'impose automatiquement à tous les États membres.

« Et alors ? », ricanent les allergiques aux brouets technico-administratifs dont les instances européennes ont la recette. Il est vrai qu'il s'agit encore d'un cadre assez général, dont la portée réelle peut sembler modeste. Sa venue devrait pourtant donner l'occasion de réveiller enfin les esprits, espère Bernard Blandin :



Bernard Blandin, directeur de recherches au groupe CESI et Secrétaire général du FFFOD. « Attention de ne pas nous laisser imposer des outils qui ne nous conviennent pas ».

« En France, on ne mesure pas bien l'enjeu des normes, qui sont un champ de bataille pour le contrôle des marchés de produits et services. Une fois adoptée, une norme proposée par un pays de l'Union devient obligatoire et impacte tous les dispositifs préexistants de tous les autres pays... » Or, la machine à normes semble désormais capable de tourner à plein régime. Quelques tensions politiques ont présidé à la mise en place du sous-comité technique consacré aux technologies de l'information pour l'éducation, la formation et l'apprentissage. Elles sont résolues, et le sous-comité travaille vite : sur les douze normes publiées depuis 2004, huit l'ont été au cours des deux dernières années, et une dizaine d'autres projets aboutiront d'ici un an...

Le plus important de ces projets concerne le standard SCORM (Sharable Content Object Reference Model), définissant les spécifications auxquelles devront obéir les plateformes utilisées en

FOAD pour permettre la consultation à distance de contenus pédagogiques, le tutorat et la gestion administrative. Cela sécurisera les investissements exigés par la production de ressources : un même contenu pourra fonctionner sur des plateformes différentes (interopérabilité), et il sera possible de réutiliser et recomposer les éléments de base des ressources.

Au-delà de son utilité pratique, la normalisation est une arme dans la guerre pas toujours feutrée du commerce international : elle sert à protéger un marché ou à en conquérir de nouveaux, en excluant les produits ou services concurrents parfaitement efficaces, mais non conformes. Or, souligne Bernard Blandin, la France est presque absente de ce chantier décisif.

Philippe Tranchart

¹ Norme EN ISO/IEC 17976-1, « Information technology - Learning, education and training - Quality management, assurance and metrics - Part 1 : General approach ».